

9ème BIKE&RUN et DUATHLON de Privas

18 mars 2018

Le BIKE&RUN (BR)

Principe : Le Bike & Run est une pratique qui consiste à enchaîner le vélo (tout type de vélo autorisé sauf électrique et tandem) et la course à pied par équipe, avec un seul vélo pour deux équipiers.

Le BR sera support au challenge des entreprises.

Le BR est labellisé « BR féminin »

Modalités de course :

Départ des coureurs à pieds sur une boucle pédestre de 400m . Les cyclistes ne prendront le départ qu'au passage de leur partenaire devant eux.

Permutation libre des équipiers et possibilité de ne pas rester groupés (sauf 1 zone de contrôle).

1 zone de contrôle imposée, délimitée par deux lignes au sol, distantes de 50 mètres, que les membres d'une même équipe doivent obligatoirement traverser côte à côte et au contact.

Pour qu'une équipe soit classée, la ligne d'arrivée doit être franchie par les équipiers et le vélo.

Le temps du dernier concurrent de l'équipe à passer la ligne d'arrivée servira de référence au classement.

Une équipe peut être féminine, masculine ou mixte et être composée de concurrents de catégories d'âge différentes. Les équipes constituées entièrement de féminines partiront 1 minute avant les autres équipes (mixtes et masculines).

Le port du casque à coque dure homologué est obligatoire pour tous les concurrents sur l'intégralité du parcours. Les concurrents porteront en permanence un dossard (devant). Un seul concurrent à la fois est autorisé à monter sur le vélo. Le vélo doit effectuer la totalité du parcours.

Le parcours s'effectuera à 99% sur route bitumée et 1% sur terrain stabilisé (stade).

	Distance	Nombre de tours
Course XS	10 km	3

L'épreuve est ouverte aux catégories suivantes :

Minime (né(e)s en 2004 & 2003)

Cadet (né(e)s en 2002 & 2001)

Junior (né(e)s en 1999 & 2000)

Senior (né(e)s entre 1979 & 1998)

Vétéran (né(e)s en 1978 & avant)

Le DUATHLON (DUA)

Principe : le Duathlon est une épreuve qui consiste à enchaîner en continue et sans arrêt du chronomètre la course à pied, le cyclisme et la course à pied.

L'épreuve distance assimilée XS sera sélective pour le championnat de France de Duathlon pour la catégorie Minime.

L'épreuve distance S sera sélective pour le championnat de France de Duathlon pour les catégories Cadet et Junior.

La Course à pied s'effectuera sur route goudronnée et terrain stabilisé.

Dans l'aire de transition, le système prévu est une barre où chaque vélo sera suspendu par la selle. L'accès à l'aire de transition (parc vélos) est strictement réservé aux concurrents. Il ne sera accepté aucune personne accompagnatrice.

Le Cyclisme s'effectuera sur route goudronnée ouverte à la circulation (vélo route conseillé, VTT autorisé). Les concurrents respecteront scrupuleusement le code de la route. Le drafting (aspiration-abri) est interdit. Le port du casque à coque dure homologué est obligatoire pendant toute l'épreuve cycliste.

ATTENTION : l'organisation ne délivrera qu'un seul dossard. En conséquence, **chaque concurrent devra se munir d'une ceinture porte dossard** de façon à ce que le dossard soit positionné sur le ventre en course à pied et sur la partie basse du dos en cyclisme.

	Course à pied 1	Cyclisme	Course à pied 2
Distance assimilée XS	2,5km	11km (2T)	1,5km
Distance assimilée S	5km (2T)	22,5km (4T)	2,5km (2T)
Jeunes mini-poussins & poussins	250m	1 km	250m
Jeunes pupilles	500m	2 km	500m
Jeunes benjamins	750m	5 km	750m

Les épreuves sont ouvertes aux catégories suivantes :

Mini-poussin (né(e)s en 2011 & 2012) – course jeunes [Mini-poussins & Poussins](#)

Poussin (né(e)s en 2009 & 2010) - course jeunes [Mini-poussins & Poussins](#)

Pupille (né(e)s en 2007 & 2008) - course jeunes [Pupilles](#)

Benjamin (né(e)s en 2005 & 2006) - course jeunes [Benjamins](#)

Minime (né(e)s en 2003 & 2004) – [distance assimilée XS](#)

Cadet (né(e)s en 2001 & 2002) – [distance assimilée XS](#) et [distance assimilée S](#)

Junior (né(e)s en 1999 & 2000) – [distance assimilée XS](#) et [distance assimilée S](#)

Senior (né(e)s entre 1979 & 1998) – [distance assimilée XS](#) et [distance assimilée S](#)

Vétéran (né(e)s en 1978 & avant) – [distance assimilée XS](#) et [distance assimilée S](#)

Pour le BR et le DUA

Licences admises :

L'accès d'un participant à une épreuve agréée par la F.F.Tri. est subordonné à sa catégorie d'âge et :

- Soit à la détention et présentation d'une licence F.F.Tri. Compétition (papier ou électronique),
 - Soit à l'acquisition d'un pass compétition,
 - Au règlement du droit d'inscription.,
- ET à l'absence de sanction disciplinaire interdisant la participation à l'épreuve.

Le **Pass Compétition**, placé sous la responsabilité de l'organisateur, est délivré sous réserve :

- De la présentation d'un certificat médical de **non contre-indication à la pratique en compétition** du **Bike and Run** et/ou du **Duathlon** datant **de moins d'un an** à la date de l'inscription (cf. articles L231-2 et L231-2-1 du Code du Sport),
- De la présentation d'une pièce d'identité officielle avec photo,
- Du paiement de son coût,
- D'une autorisation parentale pour les mineurs.

Licences permettant la participation au Bike&RUN et DUATHLON **sans** présentation d'un certificat médical et **sans** acquisition d'un Pass Compétition:

Licence FFTRI « compétition Jeune » & « compétition »

Licence FFTRI « compétition Paratriathlon »

Tout licencié d'une fédération étrangère, affiliée à l'ITU (pass ITU gratuit obligatoire)

Licences permettant la participation au Bike&RUN et DUATHLON **sans** présentation d'un certificat médical mais **avec** acquisition d'un Pass Compétition:

Licence FFC + Licence FFA de l'année en cours

Licence FCSAD - code 161 ou 172

Licence FFSportU

Licences permettant la participation au Bike&RUN et DUATHLON **avec** présentation d'un certificat médical et **avec** acquisition d'un Pass Compétition:

Licence FFTRI Loisir

Licence FFTRI Dirigeant

Licences permettant la participation au Bike&RUN et DUATHLON **avec** présentation d'un certificat médical mais **sans** acquisition d'un Pass Compétition:

Licence FFSE : (sur épreuves Jeunes et XS uniquement)

Licence UNSS : avec autorisation signée du chef d'établissement

Déroulement horaire des épreuves :

Epreuve	label	Catégorie concernée	Retrait des dossards (de/à)	Aire de transition (ouverture/fermeture)	Départ	Arrivée (1 ^{er} / dernier)	Podium
BikeRun 10 km	Challenge Inter-entreprises	Minimes à vétéran	8h00/9h00		9h30 féminines 9h31 autres	10h00/10h30 pour XS	11h00
Dua XS 2.5/11/1.5	Sélectif championnat de France Minimes	Minime à vétéran	9h30/11h15	10h30/11h30	11h45	12h20/12h50	13h00
Dua S 5/22.5/2.5	Sélectif championnat de France Cadets et Juniors	Cadet à vétéran	11h30/13h15	13h00/13h30	13h45	14h45/15h35	15h45
Dua Benjamin 750/5/750		Benjamin	13h30/15h50	15h45/16h00	16h10	16h25/16h40	17h30
Dua Pupille 500/2/500		Pupilles			16h50	17h00/17h05	
Dua Mini-pou/ Poussin 250/1/250		Mini-poussins et Poussins			17h10	17h15/17h20	

Classements et récompenses :

- Pour le BR : classement scratch, féminin, masculin et mixte conformément à la réglementation FFTRI.
- Le BR sera support au challenge inter-entreprises : classement par entreprises, exclusif de tout autre classement.
- Pour le DUA : classement scratch et par catégories d'âge, féminin et masculin conformément à la réglementation FFTRI.
- Le challenge « Didier Veyry » sera remis au club le plus représenté sur l'ensemble des 3 épreuves Duathlon Jeunes.

Droits d'inscription:

Course BR = 15 € par équipe dont 2€ de consigne

Course DUA distance assimilée XS = 16€ dont 1€ de consigne

Course DUA distance assimilée S = 21€ dont 1€ de consigne

Course DUA benjamins = 7€ dont 1 € de consigne – pass compétition offert

Course DUA pupilles = 5€ dont 1€ de consigne – pass compétition offert

Course DUA mini-poussins et poussins = 4€ dont 1€ de consigne – pass compétition offert

+ **pass compétition pour les non-licenciés FFTRI** à prendre sur place. Le coût **par concurrent et par épreuve** est de : 3.00€ pour toutes les épreuves Jeunes (offert), le BR et le DUA XS // de 6,50€ pour le DUA S.

Inscriptions :

Epreuves JEUNES :

- inscription en ligne sur <http://trio7.free.fr>
- Inscription par bulletin papier possible en téléchargement sur le site <http://trio7.free.fr>

Epreuves BR et DUA (XS et S) :

- Inscriptions via le site <http://chronospheres.fr/> avec règlement en ligne (lien sur le site <http://trio7.free.fr>)
- Inscription par bulletin papier possible (téléchargement sur le site <http://trio7.free.fr>)

Pour les CLUBS, possibilité d'inscrire collectivement ses membres.

Il vous sera demandé le jour de l'épreuve :

- pour le retrait des dossards, chaque concurrent devra se présenter, muni de sa licence et/ou du certificat médical (voir Licences admises ci-dessus) et d'une pièce d'identité officielle avec photo.
- un pass compétition sera à remplir et à régler pour les non licenciés FFTRI,
- Inscription sur place possible en fonction des places disponibles. Une majoration de 5€ sera appliquée pour toute inscription faite après le mercredi 14 mars 2018 (sauf épreuves Jeunes).

- L'inscription à l'épreuve implique l'acceptation du règlement en vigueur de la Fédération Française de Triathlon (à consulter sur <http://triathlon-rhonealpes.onlinetri.com/> rubrique arbitrage) et du règlement de l'épreuve. Les concurrents doivent se soumettre aux décisions des arbitres.
- L'organisation est couverte par un contrat d'assurance Responsabilité Civile conformément à la législation en vigueur et en a justifié la validité aux services préfectoraux par la remise d'une attestation au moment de la demande de l'autorisation administrative. Elle recommande fortement à tous les coureurs qui n'auraient pas d'assurance personnelle couvrant leurs dommages corporels, notamment les non-licenciés à une fédération sportive, de souscrire une police Individuelle Accident dans le cadre de leur participation à l'épreuve.
- Les épingles à nourrices ne seront pas fournies
- Toute aide extérieure est interdite
- Tout athlète disqualifié ou abandonnant doit remettre son dossard à un arbitre et rendre sa puce à l'arrivée
- Tout abandon de déchets et emballages divers hors zones prévues à cet effet est interdit et sera sanctionné par les arbitres
- L'assistance médicale à toute autorité pour arrêter durant l'épreuve les concurrents présentant des symptômes indiquant un risque pour leur santé
- Aucun remboursement ne sera fait en cas de désistement, ni en cas d'annulation de l'épreuve
- Pour le bon fonctionnement de l'épreuve et la sécurité des concurrents, merci de respecter les consignes données et/ou affichées par les organisateurs et les signaleurs (interdiction de stationnement, restriction de circulation, aires pour le public,...)
- L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, bris ou perte des biens personnels des participants. Le contrat d'assurance de l'organisateur ne couvre pas les dommages que pourrait subir le cycle et/ou l'équipement de chaque participant en cas de chute ou de vol
- Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles le concernant
- Les participant(e)s autorisent les organisateurs à utiliser des photos sur lesquelles ils (elles) pourraient apparaître, sur tous les supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires

A noter :

- Vestiaires et douches à disposition au stade
- Buvette et restauration sur place
- Un parking pour les véhicules des concurrents et accompagnateurs est prévu à environ 300m du stade
- Pour le bien être de la planète pensez au co-voiturage. Consultez le site <http://trio7.free.fr>
- Vous cherchez 1 partenaire pour le BR ? Consultez le site <http://trio7.free.fr>
- Pour l'hébergement se renseigner auprès de l'office de tourisme de Privas au 04 75 64 33 35